

Programme cofinancé par l'Union européenne - Fonds européen de développement régional

**Attestation de financement sur fonds propres**

Nom de la structure :

**CPAM de Moselle**

Instance décisionnelle :

**M. ROUCHON Maxime,  
Directeur**

**- DECIDE :**

de financer le projet INTERREG V A « Grande Région » COSAN sur fonds propres à hauteur de 52.258,50 Euros,, sur les exercices 2018-2022

**- CERTIFIE :**

- 1) que les financements mobilisés ne sont et ne seront pas valorisés dans le cadre d'autres projets européens ;
- 2) que d'autres financements publics ou privés, non prévus au plan de financement, ne seront pas utilisés pour couvrir les dépenses réalisées dans le cadre du projet ;

Fait à Metz, le 28 juin 2018.

Certifié sincère et conforme

Signature :

Nom et Qualité

M. ROUCHON Maxime,

Directeur de la CPAM de Moselle

Cachet de la structure

